

105.3.4 – ÉQUITÉ DE JEU, RÔLE DÉFENSIF

- a) Les substituts, qui prennent place au banc pour la première manche, se joignent à la partie sur une base rotative à compter de la 2e manche. Un joueur ne peut retourner sur le banc avant que tous les autres joueurs ne passent une manche complète sur le banc.
- b) Le retour au jeu est permis, c'est-à-dire que tout joueur peut être remplacé dans son rôle défensif et revenir en tout temps à une quelconque position.

Révision #1

Créé 2 mars 2023 15:59:47 par Baseball Québec

Mis à jour 2 mars 2023 16:18:16 par Baseball Québec